

MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES SITES METROPOLITAINS DE L'IFREMER

N°261000088

CCTP spécifique au lot 7 (document 2/2)

Lot n°1 : Manche Mer du Nord

Lot n°2 : La Seyne-sur-Mer

Lot n°3 : Palavas

Lot n°4 : Sète

Lot n°5 : La Tremblade

Lot n°6 : Arcachon

Lot n°7 : Nantes-Bouin

Lot n°8 : Bretagne

Table des matières

1. Glossaire	4
2. Clauses et prescriptions spécifiques	4
2.1. Préambule	4
2.2. Désignation des parties	4
2.3. Présentation des sites du lot	4
2.4. Evolution prévisible du périmètre	5
3. Objet du marché	6
3.2. Surveillance et conduite des installations	6
3.3. Maintenance préventive	6
3.4. Maintenance corrective	6
3.5. Maintenance améliorative	6
3.6. Assistance aux contrôles périodiques obligatoires levée des observations	7
3.7. Accompagnement des travaux et assistance aux réceptions de travaux	7
3.8. Devoir de conseil	7
3.9. Périmètre d'intervention.....	7
4. Niveau de service à atteindre.....	7
4.1. Obligations de résultats – valeurs des objectifs à atteindre	7
4.2. Obligation de moyens	7
5. Prescription par lot technique	9
5.1. Introduction.....	9
5.2. Décomposition en sections techniques.....	9
5.3. Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre	9
5.4. Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation et plomberie	9
5.5. Section 03 : ELE – Electricité.....	11
5.6. Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts	13
5.7. Section 05 : PRO – Process	13
5.8. Section 06 : SPE – Equipements spécifiques.....	14
6. Exécution du marché.....	15
6.1. Horaires et jours ouvrés.....	15
6.2. Horaires d'ouverture	15
6.3. Organisation du titulaire du lot.....	15

6.4. Fournitures et prestations	15
6.5. Personnel du Titulaire du lot.....	16
6.6. Gestion outils informatiques	16
6.7. Procédures d'intervention	16
6.8. Modalités et conditions d'exécution	16
6.9. Accès.....	16
6.10. Conditions particulières.....	17
6.11. Livrables et reporting	17
6.12. Sécurité	18
6.13. Environnement.....	18
6.14. Modalités de prise de marché.....	18
7. Liste des pièces jointes au CCTP	18
8. GMAO de l'Ifremer – spécificité du lot.....	18
Annexe 1 : inventaire du stock de pièces de rechange	19
Annexe 2 : implantations du lot	19
Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit	20
Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot	21
Annexe 5 : procédure d'intervention dans les laboratoires accrédités	21

1. Glossaire

Cf. CCTP commun à tous les lots

2. Clauses et prescriptions spécifiques

2.1. Préambule

Le présent CCTP a pour objectif de regrouper les exigences spécifiques des prestations de maintenance technique opérée par l'entreprise titulaire du lot concerné et devant assurer l'exploitation, la maintenance et la surveillance des installations techniques décrites dans les documents joints.

2.2. Désignation des parties

Cf. CCTP commun à tous les lots

2.3. Présentation des sites du lot

2.3.1. Centre Atlantique – Station de BOUIN

La station de Bouin est située sur le littoral de la baie de Bourgneuf (85).

Elle héberge le laboratoire Sécurisation des Productions en Conchyliculture, (LSPC) et la Plateforme Régionale d'Innovation (PRI) pour la bio-sécurisation de mollusques bivalves d'intérêt commercial.

Le site est de type **ERT** (**E**tablissement **R**ecevant des **T**ravailleurs), il accueille environ 10 salariés dans un cadre « code du travail ». Les locaux représentent 2 500m² construits sur un terrain de 1,6 hectare au bord de mer.

La Station est constituée d'un bâtiment principal composé principalement de bureaux, de laboratoires, de salle d'expérimentation aquacole et de locaux techniques : TGBT, GEG, local Onduleur et d'un bâtiment technique Nurserie composé de salles d'élevage aquacoles.

De deux locaux techniques Traitement effluent et pompage qui comprennent des panoplies hydrauliques et des pompes.

2.3.1.1. Installations techniques

Ci-dessous les principes généraux du fonctionnement des installations techniques confiées. Cette description est non exhaustive, se référer au document joint « liste des équipements » pour plus de précisions.

- **Chauffage et rafraîchissement** : Les laboratoires sont chauffés et rafraîchis par des dispositifs à détente direct de type multi-split. Une remise en température des locaux est réalisée via une centrale d'air double flux couplée à une batterie électrique de 12kW. Les bureaux sont aussi équipés de radiateurs électriques. Le réseau d'eau de mer est remis en température par des PAC.
- **Eau Chaude Sanitaire** : La production d'eau chaude est réalisée via des ballons électriques ECS implantés au plus près des points de consommation.
- **Ventilation** : Le bâtiment principal est ventilé par une CTA double flux couplée à une batterie électrique, le tout situé en terrasse.
- **Chambres froides** : La Station dispose de chambres froides +4°C pour le stockage, et de salles de culture où le maintien de température est essentiel.

- **Pompe de relevage effluents** : Le site dispose de deux postes de relevages des effluents de laboratoire qui transitent vers la station de traitement des effluents.
- **Electricité** :
 - L'éclairage est récent et principalement constitué de réglettes et downlights LED.
- **GTC** : Le site est équipé de 3 automates de marque Trend qui gèrent le fonctionnement des installations techniques et génèrent des alarmes en cas de défauts.
- **Réseau hydraulique, installation aquacole et conchécicole** :
 - Ce site bénéficie de la présence d'une nappe d'eau salée souterraine à température constante (14°C) et riche en sels nutritifs.
 - L'eau de mer arrive par le canal d'alimentation du Polder des Champs et est admise à marée haute dans des claires, qui sont utilisées comme bassin de décantation de l'eau de mer, avant utilisation.
 - La station de Bouin comporte :
 - Neuf claires, soit un ensemble de bassins en béton, surface totale 4 000 m² environ
 - Quatre bassins béton qui permettent la culture de nutriment pour les coquillages, Surface totale 400 m².
 - La nurserie est alimentée en eau de mer enrichie en nutriment, avec un débit de 70 à 100 m³/h. Y sont pré-grossies les huîtres utilisées par les programmes de recherche.
 - Les salles d'expérimentations/salles d'algues sont équipées d'arrivée d'eau de mer, d'eau salée souterraine, d'eau douce.
 - L'eau de mer alimentant ce bâtiment est pompée d'une claire puis filtrée sur un filtre à sable. Une station de pompage abrite ces équipements.
 - L'eau de mer provenant de la station de pompage passe dans un local technique, situé dans le bâtiment principal. Elle est amenée aux différentes salles de recherche par trois circuits distincts. L'eau de chaque circuit est thermo-régulée par des pompes à chaleur, filtrée et stérilisée par passage sur UV avant d'être distribuée dans les différentes salles.
 - Afin d'éviter tout risque de rejet dans le milieu d'éléments toxiques ou pathogènes, l'eau de mer sortant des salles à risque pathogène est soit stockée dans une cuve étanche, avant traitement à terre par une société spécialisée, soit passée par un traitement à l'UV, installation située dans un bâtiment distinct, composé de 3 bassins et d'un local technique.
 -

2.4. Evolution prévisible du périmètre

Évolutions prévisibles :

BOUIN :

Possibilité d'élargissement du périmètre d'intervention sur des équipements d'aquaculture : pompe, bassins, filtres UV, ... Cet éventuel élargissement fera l'objet d'un Avenant.

3. Objet du marché

3.1.1. Missions

3.1.2. Missions principales du titulaire du lot

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.1.3. Nature des prestations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2. Surveillance et conduite des installations

La conduite des installations ne concerne pas tous les sites : Cf. périmètre d'intervention.

3.2.1. Surveillance des installations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2.2. Conduite des installations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2.3. Spécificités par site

Spécificité du lot	
Bouin	Pas de conduite des installations

3.3. Maintenance préventive

3.3.1. Contenu de la prestation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.3.2. Calendrier

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.3.3. Organisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.4. Maintenance corrective

3.4.1. Contenu de la prestation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.4.2. Pendant les heures ouvrées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.4.3. Hors des heures ouvrées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.5. Maintenance améliorative

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.6. Assistance aux contrôles périodiques obligatoires levée des observations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.7. Accompagnement des travaux et assistance aux réceptions de travaux

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.8. Devoir de conseil

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.9. Périmètre d'intervention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4. Niveau de service à atteindre

4.1. Obligations de résultats – valeurs des objectifs à atteindre

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.1.1. Délais d'intervention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.2. Obligation de moyens

4.2.1. Moyens humains

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.2.1.1. Spécificités du lot

Le temps indiqué est du temps de technicien affecté au site par le titulaire du lot. Il s'entend hors intervention d'un sous-traitant ou d'un technicien du titulaire du lot non dédié au site.

Le volume horaire indiqué constitue un minimum. La proposition de volume horaire du titulaire devient le temps de présence minimum qu'il s'engage d'assurer pour la réalisation du contrat.

OBLIGATION DE MOYENS	
QUALIFICATION EXIGEE	Technicien spécialisé en plomberie, Chauffage, Ventilation et Climatisation. Habilitation électrique (BR/BC)
Bouin	Un jour (7h) par semaine • Entre 8H00 et 17H30 • Soit 52 Jours / an et un total de 364 heures / an • Astreintes : OUI

4.2.2. Moyens techniques

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.2.2.1. *Spécificités du lot*

Spécificité du lot	
Bouin	

4.2.3. Base de Calcul sur la présence des personnels

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5. Prescription par lot technique

5.1. Introduction

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.2. Décomposition en sections techniques

Les équipements sont répartis en 6 sections :

- Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre
- Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie, équipements sanitaires
- Section 03 : ELE – Electricité courants forts et faibles
- Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts
- Section 05 : PRO – Process
- Section 06 : SPE – Equipements spécifiques

5.3. Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre

5.3.1. Toitures terrasses et chéneaux

5.3.1.1. Entretien des terrasses – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	Se Reporter au périmètre technique Cf. inventaire et plans de maintenance

5.3.2. Second œuvre

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.3.2.1. Second œuvre – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	Se Reporter au périmètre technique

5.4. Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation et plomberie

5.4.1. Chauffage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.1.1. Chauffage – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	<u>Bouin</u> : Pas de conduite

5.4.2. Climatisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.2.1. Contrôle, manipulation et traçabilité des fluides frigorigènes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.2.2. Systèmes de conditionnement d'air

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.2.3. Inspection de l'équipement de réfrigération

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.2.4. Climatisation – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	Se Reporter au périmètre technique Cf. inventaire et plans de maintenance

5.4.3. Réseaux techniques

5.4.3.1. Traitement et Analyse des eaux

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.4. Ventilation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.4.1. Ventilation – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	CTA principale (1) : • Nettoyage trimestriel des filtres et remplacement tous les ans changement systématique tous les ans

5.4.5. Chambres froides

5.4.5.1. Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	Se reporter inventaire et périmètre technique

5.4.6. Pompes à chaleur et thermofrigo-pompes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.7. Plomberie, équipements sanitaires

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.8. Disconnecteurs hydrauliques

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.9. Eau chaude sanitaire

5.4.9.1. Prescriptions

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.9.2. Vérification de l'absence des légionnelles

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot	Nombres de points à risques Légionnelles
BOUIN	2

5.4.10. Plomberie et sanitaires – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	Se reporter inventaire et périmètre technique

5.5. Section 03 : ELE – Electricité

5.5.1. Electricité courants forts

5.5.1.1. Haute tension (Cellules HT + transformateur HT/BT)

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.5.1.2. Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	Se reporter à inventaire et périmètre technique

5.5.2. Basse tension

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.5.2.1. Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	Se reporter à inventaire et périmètre technique

5.5.3. Maintenance préventive TGBT

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.5.3.1. Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	Se reporter à inventaire et périmètre technique

5.5.4. Blocs de secours

Spécificité du lot	
Bouin	Se reporter à inventaire et périmètre technique

5.5.5. Electricité – spécificités du lot

Spécificité du lot	Spécificités
Bouin	Se reporter à inventaire et périmètre technique

5.5.6. Groupes électrogènes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.5.6.1. Groupes électrogènes – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	Hors marché

5.5.7. CFA – Electricité courants faibles

5.5.7.1. GTC – Gestion technique centralisée

Le site de Bouin sont équipés d'une GTC de marque TREND qui pilote les installations techniques (régulation) et reporte les défauts. Le Titulaire dispose d'un accès à cette GTC pour la surveillance du bon fonctionnement de l'ensemble des installations dont il a la charge.

Plus généralement, le Titulaire a l'obligation d'utiliser cet outil afin d'effectuer des vérifications qui permettront d'anticiper des éventuelles pannes ou dysfonctionnements (analyses courbes, T°, Débit, pression,)

Une Information sur ces installations sera faite au Titulaire, lors de la prise de marché.

5.5.7.2. Protection incendie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.5.7.3. Système de sécurité incendie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.5.7.4. Système de sécurité incendie – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	Bouin : hors marché

5.6. Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts

5.6.1. Espaces extérieurs – spécificités du lot

Le titulaire du lot aura à sa charge l'entretien préventif (Une fois par an) et correctif (débouchage) des réseaux EU (Eaux usées) et EP (Eaux pluviales) de chaque site.

Spécificité du lot	
BOUIN	Le Titulaire devra pompage de la fosse EU, et évacuation a minima une fois par mois (12 fois par an)

5.6.2. Pompes de relevage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.6.2.1. Pompes de relevage – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	Se reporter à inventaire et périmètre technique

5.7. Section 05 : PRO – Process

5.7.1. Interventions pour les laboratoires

Spécificité du lot	
Bouin	Se reporter à inventaire et périmètre technique

5.7.2. Pompage et traitement eau de mer / rivière

5.7.2.1. Pompage et traitement eau de mer / rivière – spécificités

Spécificité du lot	Se reporter à inventaire et périmètre technique
Bouin	Se reporter à inventaire et périmètre technique

5.7.3. Nettoyage des bassins et caniveaux eau de mer

Spécificité du lot	
Bouin	Sans objet

5.7.4. Air comprimé

5.7.4.1. Surveillance de l'état du réseau air comprimé

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.7.4.2. Air comprimé– spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	Bouin : Sans Objet

5.7.4.3. Process – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Bouin	

5.8. Section 06 : SPE – Equipements spécifiques

5.8.1. Matériel de cuisine

5.8.1.1. Spécificités Matériel de cuisine – Site de Plouzané

Le titulaire du lot assurera le diagnostic de panne en cas de dysfonctionnement.

Il est attendu une intervention de premier niveau pour déterminer si c'est l'appareil qui est en panne ou une de ses alimentations.

La maintenance corrective est hors marché.

5.8.2. Portes et barrières motorisées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.8.3. Portes automatiques et portes-rideaux

Spécificité du lot	
Bouin	Hors marché

5.8.4.

5.8.5. Portails et barrières levantes

Spécificité du lot	
Bouin	Hors marché

6. Exécution du marché

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.1. Horaires et jours ouvrés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.2. Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouvertures (Cf. Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot) correspondent aux périodes où le titulaire du lot est en mesure d'accéder et d'intervenir de manière habituelle sur le site.

6.3. Organisation du titulaire du lot

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.3.1. Organisation des interventions correctives en astreinte (en dehors des heures et jours ouvrés)

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.3.2. Organisation des interventions correctives pendant les heures et jours ouvrés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.3.3. Organisation de la maintenance préventive

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.4. Fournitures et prestations

6.4.1. A la charge du titulaire du lot ; compris au forfait

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.4.2. A la charge de l'Ifremer

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.4.3. Fournitures et prestations – spécificités du lot

Spécificité du lot	Fournitures	Mise à disposition de locaux – locaux du titulaire
Bouin		Accès à un poste informatique

6.5. Personnel du Titulaire du lot

6.5.1. Organisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.5.2. Suivi des connaissances techniques et sécurité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.6. Gestion outils informatiques

6.6.1. GTC

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.6.1.1. Spécificité du lot

Spécificité du lot	
Bouin	L'Ifremer ouvrira un compte Personnel et nominatif sur le logiciel de la GTC permettant l'accès aux données. La GTC permettra au titulaire du lot de gérer les informations et alarmes techniques. Le titulaire assurera le relevé mensuel de l'ensemble des compteurs concessionnaires et divisionnaires.

6.6.2. GMAO

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.6.2.1. Cycle de vie d'une demande d'intervention (DI) dans la GMAO IFREMER (CARL)

L'ensemble des demandes d'interventions correctives et préventives issues de la GMAO, sur le périmètre du présent contrat, sera transféré à l'équipe « Prestataire », ce transfert sera fait quotidiennement par l'équipe technique IFREMER depuis la GMAO. Le Prestataire sera systématiquement averti par mail de l'arrivée d'une demande d'intervention corrective ou préventive. Ces demandes seront traitées par le prestataire en fonction de leur priorité. Une fois l'intervention terminée physiquement, celle-ci devra être saisie par le prestataire dans la GMAO pour passer en état « Terminée ». Systématiquement, l'équipe technique Ifremer, au regard de la conformité de l'intervention réalisée par le prestataire, clôturera ou non la demande dans la GMAO.

6.7. Procédures d'intervention

6.7.1. Généralités

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.8. Modalités et conditions d'exécution

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.9. Accès

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.9.1. Règles générales aux zones d'accès contrôlés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.9.2. Accès aux laboratoires accrédités

Se reporter aux procédures spécifiques jointes au présent document.

6.10. Conditions particulières

6.10.1. Amiante

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.10.2. Activités en site occupé

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.10.3. Exigences relatives à la communication et à la transparence

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11. Livrables et reporting

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.1. Qualité et suivi des consommations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.2. Audit technique d'entrée

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.3. Les documents de la maintenance

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.3.1. Spécificité du lot

Spécificité du lot	
Bouin	

6.11.4. Réunions de pilotage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.5. Rapport d'activité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.6. Indicateurs de performance

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.7. Audit technique de sortie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.8. Livrables – spécificités du lot

6.12. Sécurité

Spécificité du lot	Fréquence du rapport d'activité	Fréquence des réunions de travail et visites périodiques
Bouin	Bouin : tous les mois	Bouin : tous les mois

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.12.1. Plan de prévention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.12.2. Signalisation des travaux et permis de feu

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.12.3. Circulation à l'intérieur des sites

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.13. Environnement

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.14. Modalités de prise de marché

Cf. CCTP commun à tous les lots.

7. Liste des pièces jointes au CCTP

- Plans des sites concernés :
 - Bouin
- Inventaire des équipements et niveau de maintenance
- Plans de maintenance des équipements

8. GMAO de l'Ifremer – spécificité du lot

Pas de spécificités sur la GMAO

Un poste fixe (PC) donnant accès à la GMAO sera mis à disposition du prestataire à BOUIN.

Tous les intervenants du Prestataire (Nom et Prénom) seront créés dans l'annuaire Ifremer (Ldap) et à ce titre, disposeront d'un badge d'accès et d'un accès informatique avec Login et mot de passe que fourniront Ifremer et qui permettront d'ouvrir une session Windows et de se connecter à la GMAO et à la GTC.

Annexe 1 : inventaire du stock de pièces de rechange

Stock Titulaire :

- Ampoules, néons, voyants, bloc d'éclairages Led, éclairages extérieures, ...
- Petits matériel électrique : disjoncteurs, interrupteurs, prises ...
- Bloc d'éclairages de secours et Bloc autonomes d'éclairages de secours, ...
- Petites pièces détachées pour la chaufferie : Vannes, robinets, filtres, servomoteurs, pompes...
- Pièces détachées en ventilation : Filtres CTA salle Blanche LBCO (Un jeu d'avance : Pré Filtre, Filtres a poche, filtre absolue H14), Filtre CTA simple, bouche de soufflage et reprise, registres d'équilibrage,
- Pièces de plomberie : Robinets, mitigeurs, vannes, raccords, flexibles, mécanismes WC, couvercles et rabattants WC, ...
- Pièces Chambres froides : Détendeur, EV, ventilo condenseur, régulateur, ...
- Fluide frigorigène
- Climatiseurs autonomes (3)
- Radiateurs électriques (6)

A la prise de marché et après analyse des Installations et équipements critiques (Voir liste des équipements confiés), une liste de pièces détachées sera établie conjointement par Ifremer et le Titulaire. Le Titulaire devra prévoir son stock a minima pour réduire les temps d'interventions, et ceci afin de respecter son obligation de résultats.

Le stock Ifremer Bouin est détenu à Nantes.

Annexe 2 : implantations du lot

IFREMER Station de Bouin Polder des Champs 85230 BOUIN

Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit

Ci-dessous la description de la gestion des alarmes techniques pour le site de BOUIN

INCENDIE et INTRUSION

Chaque site est télé surveillé sur les dispositifs d'alarmes intrusion et Incendie (24/24 et 7J/7). En cas d'alarme, et en dehors des horaires d'ouverture des sites, la Société de télésurveillance appelle un gardien.

Ce prestataire muni d'un DATI (Dispositif d'Alarme du Travailleur Isolé), intervient en-cas :

- D'alarme Incendie,
- D'alarme Intrusion

Il procède à une levée de doute, une mise en sécurité des installations et à l'appel des secours (pompiers ou police) au besoin.

ALARMES TECHNIQUES

Chaque site est télé-surveillé sur l'éventuelles apparition d'alarmes critiques issues du dispositif de GTC (24/24 et 7J/7). En cas d'alarme, et en dehors des horaires d'ouverture des sites, la Société de télésurveillance appelle un gardien.

Ce prestataire muni d'un DATI (Dispositif d'Alarme du Travailleur Isolé), intervient sur site. Grâce au document « Conduite à tenir en cas d'incidents techniques », il rétablit les installations ou les met en position de sécurité en attendant la réouverture du site. En cas de non possibilité de rétablissement des installations techniques critiques et suivant les instructions du document, il appelle le Prestataire en charge de ces installations. Le gardien est présent durant toute l'intervention du Prestataire et est responsable de la bonne fermeture du site après son départ. Il informe systématiquement Ifremer si cette intervention nécessite l'intervention d'un Prestataire.

Historique des Astreintes techniques sur le présent périmètre technique du Marché :

SITE	2019	2020	2021	2022
BOUIN	0	0	0	0

Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot

IFREMER Centre Atlantique			
Bouin	Du lundi au jeudi	8h00	18h00
	Vendredi	8h00	17h00

Annexe 5 : procédure d'intervention dans les laboratoires accrédités

L'accès aux laboratoires accrédités respect les règles ci-dessous :

L'autorisation d'accès est délivrée par la référent technique IFREMER et le responsable du Laboratoire,

Le personnel de maintenance, extérieur à l'Ifremer, ne peut accéder au laboratoire qu'accompagné d'un personnel IFREMER et en respectant scrupuleusement les règles d'accès dont notamment le port obligatoire de sur chaussures.